

Risque alcool et autres substances psychotropiques en entreprise : quelles responsabilités de l'employeur ?

Objectifs

Prévenir les risques liés à la consommation des substances psychotropiques (alcool et drogues) en entreprise

Intervenant(s)

Intervenant(e) spécialiste du sujet,

Public

Dirigeant, DRH, Directeur opérationnel, Directeur de production, Directeur commercial, Encadrement, Juriste

Programme

1/ Travail et addictions (alcool et autres comportements) :

- État des lieux
- Alcool
- Autres produits psychotropiques
- Autres comportements addictifs

2/ Responsabilités individuelles, collectives et sociétales :

- Outils réglementaires et législatifs
- Pistes de prévention des risques

Méthodes pédagogiques

- Illustration et mise en œuvre par des cas pratiques basés sur des cas concrets
- Échanges sur les problèmes concrets rencontrés par les stagiaires
- Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé avant le début de la formation
- Un support pédagogique est remis à chaque participant

Suivi et évaluation des résultats

- Document d'évaluation de satisfaction
- QCM de positionnement en entrée et d'évaluation des acquis de fin
- Nombreux exercices et cas pratiques tout au long de la formation
- Certificat de réalisation individuel

Tarif

Adhérent : 599€ HT (TVA 20%)

Non adhérent : 649€ HT (TVA 20%)

Durée

1 journée de 09h00 à 17h30, soit 7 heures de formation